

Christian FREIGANG
Université de Göttingen

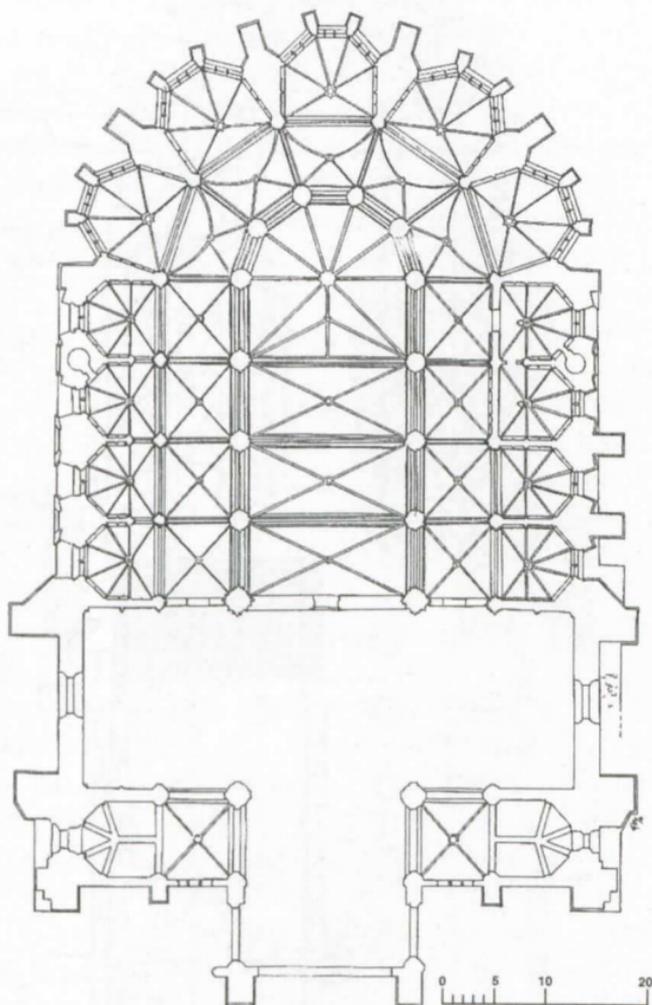
Les rois, les évêques et les cathédrales de Narbonne, de Toulouse et de Rodez



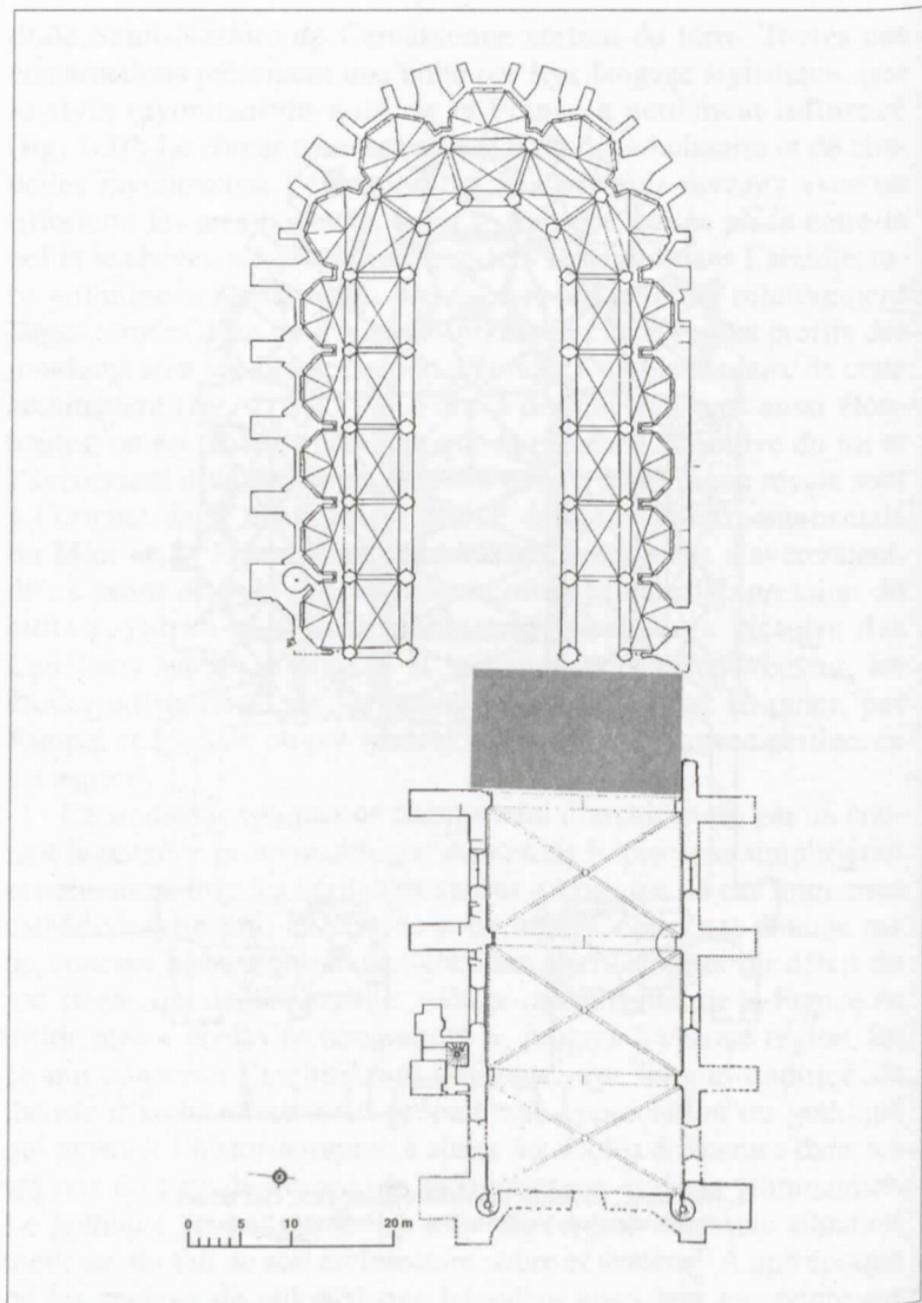
En ce qui concerne l'histoire et l'architecture du Languedoc, le début des années soixante-dix du XIII^e siècle pourrait passer pour un moment crucial. En fait, il y a quasi-simultanéité entre l'annexion définitive de l'ancien comté de Toulouse à la Couronne par l'érection de la sénéchaussée de Toulouse en 1270 et l'accession de personnalités fort remarquables aux sièges épiscopaux et archi-épiscopaux les plus importants de la région. A Toulouse, Bertrand de L'Isle est élu évêque en 1270¹ et, à Narbonne, on voit, un an plus tard, Pierre de Montbrun accéder au trône métropolitain². Enfin, c'est pendant ces années-là que s'opère en série la nouvelle mise en œuvre des grandes cathédrales : la première pierre de Saint-Just et Saint-Pasteur de Narbonne est posée en 1272, la construction du chœur de Saint-Etienne de Toulouse débute vers 1274-1275. Deux ans plus tard commencent les travaux de la nouvelle cathédrale de Rodez et, vraisemblablement vers la fin des années soixante-dix, les parties est du projet définitif de la cathé-

drale Saint-Nazaire de Carcassonne sortent de terre. Toutes ces constructions présentent une unité par leur langage stylistique, que le style rayonnant du nord de la France a nettement influencé (fig. 1-3)³. Le chœur étendu, entouré d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes, l'élévation basilicale à trois niveaux avec un triforium, les arcs-boutants, enfin le transept, qui se place entre la nef et le chevet, adoptent des caractères répandus dans l'architecture gothique septentrionale. De même, les fenêtres relativement larges, ornées d'un remplage, les piliers fasciculés et les profils des moulures sont semblables, sinon identiques, au vocabulaire de cette architecture (fig. 4, 6-8, 14)⁴. Face à des coïncidences aussi étonnantes, on est tenté de conclure que la présence définitive du roi et l'avènement d'un épiscopat puissant et lié à la politique royale sont à l'origine de ce changement décisif dans l'histoire monumentale du Midi de la France. Les cathédrales méridionales s'avèreraient, de ce point de vue, une manifestation politique, l'expression du culte royal ou bien le symbole triomphal de la victoire des Capétiens sur les Albigeois et le Languedoc. Effectivement, les études entreprises par Raymond Rey, par Robert Branner, par Kimpel et Suckale ou par Marcel Durliat exposent avec pertinence cet aspect⁵.

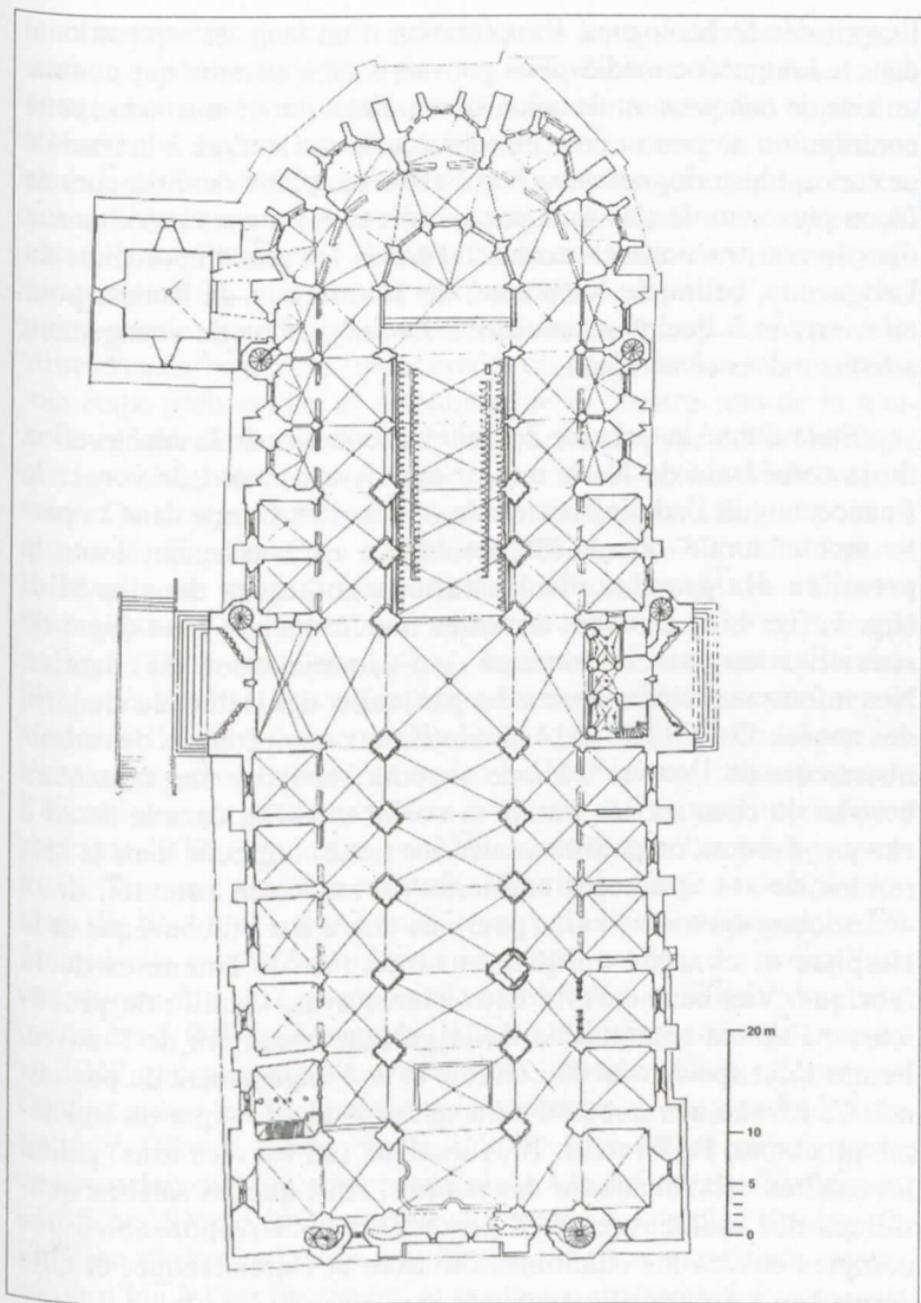
Cependant, expliquer ce changement d'architecture par un courant homogène promonarchique au sein de l'épiscopat simplifierait certainement trop les véritables causes à l'origine de ces immenses cathédrales. En fait, la base de cette interprétation est donnée par un concept historiographique, cher aux archéologues du début du xx^e siècle, qui démembrait le paysage monumental de la France en différentes « écoles architecturales », propres à chaque région. En ce qui concerne l'architecture gothique, une longue tradition de théorie d'architecture avait préparé une appréciation du gothique qui amenait l'historiographie à situer les écoles éminentes dans les régions de l'Ile-de-France, de la Bourgogne et de la Normandie⁶. Le gothique du Languedoc se trouvait confiné dans une situation modeste, du fait de son architecture sobre et austère⁷. A une époque où les pensées du colonialisme laissaient aussi leur empreinte sur



1. Narbonne, ancienne cathédrale Saint-Just, état actuel
(d'après relevés de Viollet-le-Duc, de Nodet et de l'auteur)



2. Toulouse, cathédrale Saint-Etienne, plan, état vers la fin du XIV^e siècle ; grisé : extension hypothétique des parties orientales de la cathédrale romane (d'après relevés de Stym-Popper et de l'auteur)

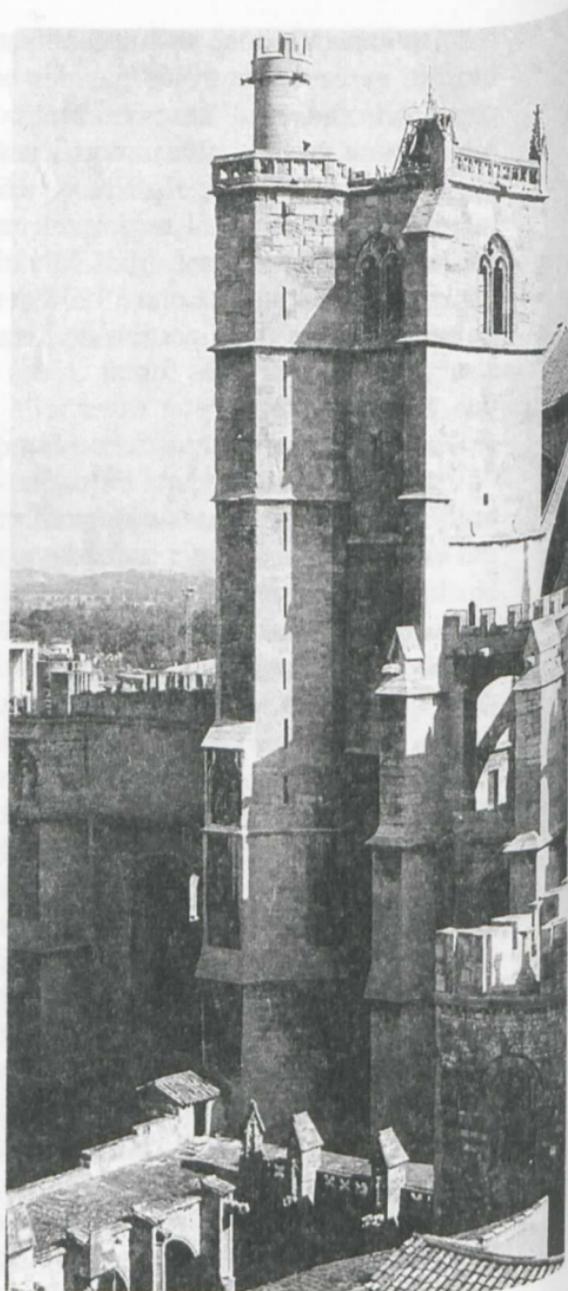


3. Rodez, cathédrale Notre-Dame, état actuel (relevé : Service de l'Architecture de l'Aveyron)

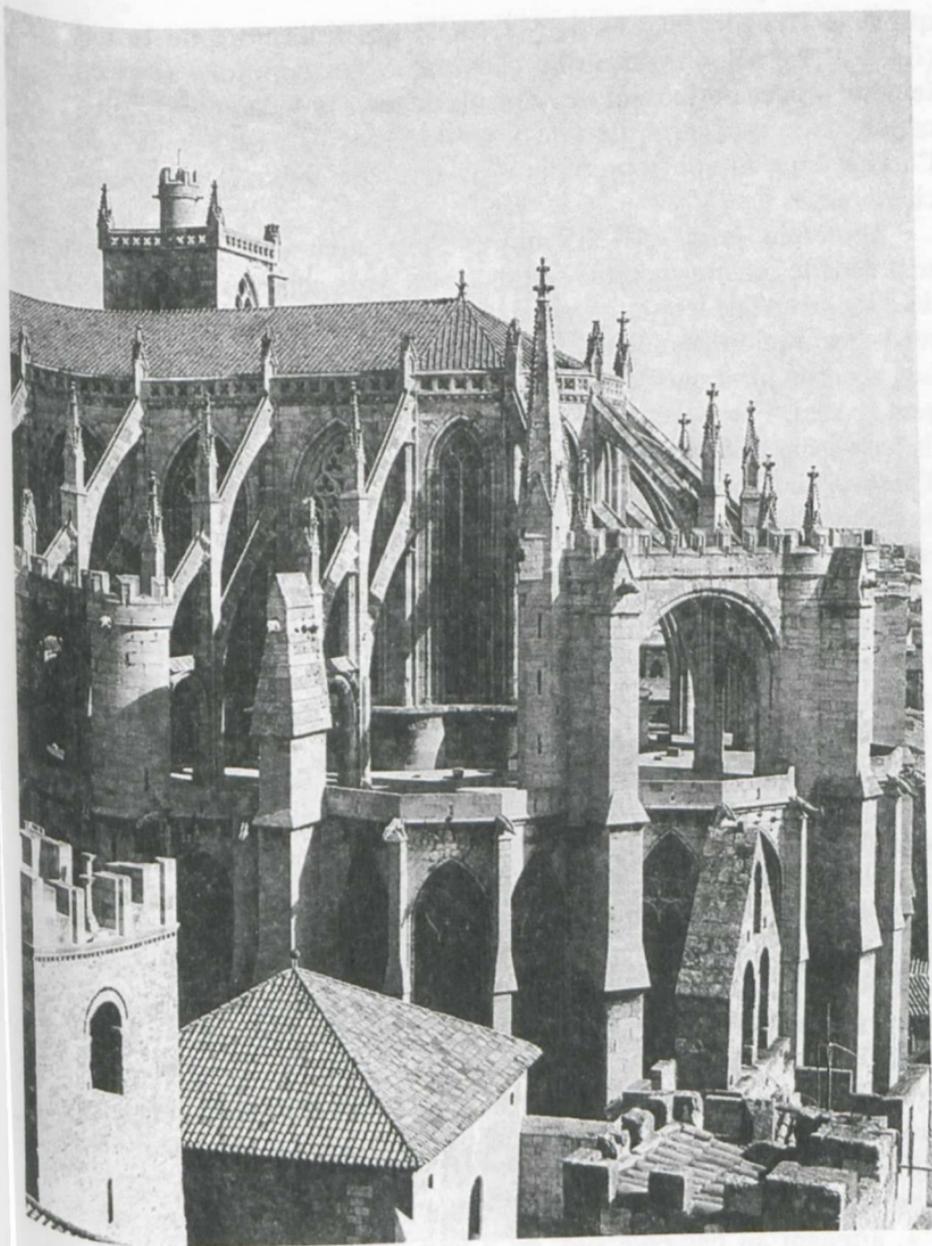
l'esprit des archéologues, l'importation d'un langage septentrional dans le Languedoc médiéval ne pouvait donc apparaître que comme un acte de conquête ou de colonisation. Etant donné son cadre, cette contribution ne pourra présenter les causes qui ont été à la base de ce concept historiographique. Elle s'efforcera plutôt de distinguer de façon plus nette le rôle joué par les rois et les prélats méridionaux dans la construction des trois cathédrales les plus importantes du Languedoc, celles de Narbonne, de Toulouse et de Rodez, pour ainsi arriver à quelques précisions sur les raisons du changement artistique dans cette région.

Etant donné la richesse des sources connues de la construction de la cathédrale de Narbonne, il convient d'abord de cerner le financement et l'administration de ce chantier. Conçu dans sa partie architecturale vers 1270⁸, cet édifice est sans aucun doute la première des grandes manifestations gothiques dans le Midi (fig. 1, fig. 4, 6). Nombre de textes manifestent un haut degré de spécialisation dans le domaine de l'administration du chantier. Nos informations proviennent en particulier des statuts du chapitre des années 1267, 1307 et 1335 relatifs aux compétences des administrateurs de l'œuvre⁹. Même si, pour répondre aux nouveaux besoins du chantier, les statuts se voient modifiés dans le détail à chaque révision, on peut constater une nette continuité dans la hiérarchie de ses structures administratives. A son sommet, deux « chanoines-ouvriers », élus pour une année par l'archevêque et le chapitre et chargés uniquement du contrôle financier de la fabrique. Viennent ensuite deux clercs ayant qualité de procureurs ; l'un est responsable de la gestion financière de l'œuvre, l'autre s'occupe surtout du contrôle et de l'engagement du personnel. Ce niveau administratif sera renforcé une fois par un troisième procureur, l'*adiunctus*. Tous les deux (ou tous les trois) paient les salaires hebdomadaires des maîtres, ainsi que les salaires quotidiens des manœuvres. Les procureurs sont responsables des comptes envers les chanoines-ouvriers et l'archevêque, et cela donne lieu à trois vérifications par an.

On constate donc une spécialisation horizontale de l'administration, gérée et contrôlée par des compétences hiérarchisées. La comparaison avec d'autres exemples contemporains fait apparaître à Narbonne un haut niveau d'efficacité. A Rodez, par exemple, un seul dignitaire occupe l'office de chanoine-ouvrier, qui constitue une prébende à vie ; il semble manquer un système complexe de surveillance financière¹⁰. Mais à Narbonne même existe un système comparable, attesté entre 1238 et 1317, composé d'un seul chanoine-ouvrier pour la gestion de l'œuvre ancienne¹¹. Les nouvelles structures narbonnaises furent créées en 1267, évidemment comme une étape préliminaire et essentielle de la construction de la nouvelle cathédrale. Insistons sur le fait que le chapitre et l'archevêque ont les mêmes droits dans l'élection et le contrôle des administrateurs. On peut constater une gestion commune analogue pour ce qui est du financement : la même année, en 1267, l'archevêque et le chapitre se mettent d'accord sur le financement de « l'œuvre nouvellement commencée »¹². L'archevêque Maurin est tenu de payer 5 000 sous chaque année ; la contribution annuelle du chapitre sera de 50 livres tournois, et les revenus des annates seront versés à l'œuvre. Les contributions considérables de la part de l'archevêque constituaient certainement la source majeure de l'investissement préliminaire au nouveau chœur, qui fut réalisé à partir de 1272. Cependant, en 1271 la situation changea apparemment. Dans une sentence arbitrale, Maurin décharge sa contribution annuelle de 4 000 sous en transférant les revenus de la paroisse de Tourouzelle au chapitre ; durant vingt ans, celui-ci devra employer ces revenus à la construction de la cathédrale, tandis que Maurin ne paiera les 1 000 sous restants de la contribution annuelle promise en 1267 que pendant dix ans¹³. Il est important de souligner que l'argent passe par le chapitre qui, évidemment, en gère l'administration¹⁴. Dans la même chartre, l'archevêque refuse qu'une partie de son palais soit rasée pour faire place à la cathédrale. Finalement, l'édifice s'élèvera entièrement sur le terrain canonial, à l'endroit de l'ancien cloître, entre le grenier du chapitre, subsistant encore aujourd'hui à l'est du chevet, et la maison de l'archidiaque majeur,

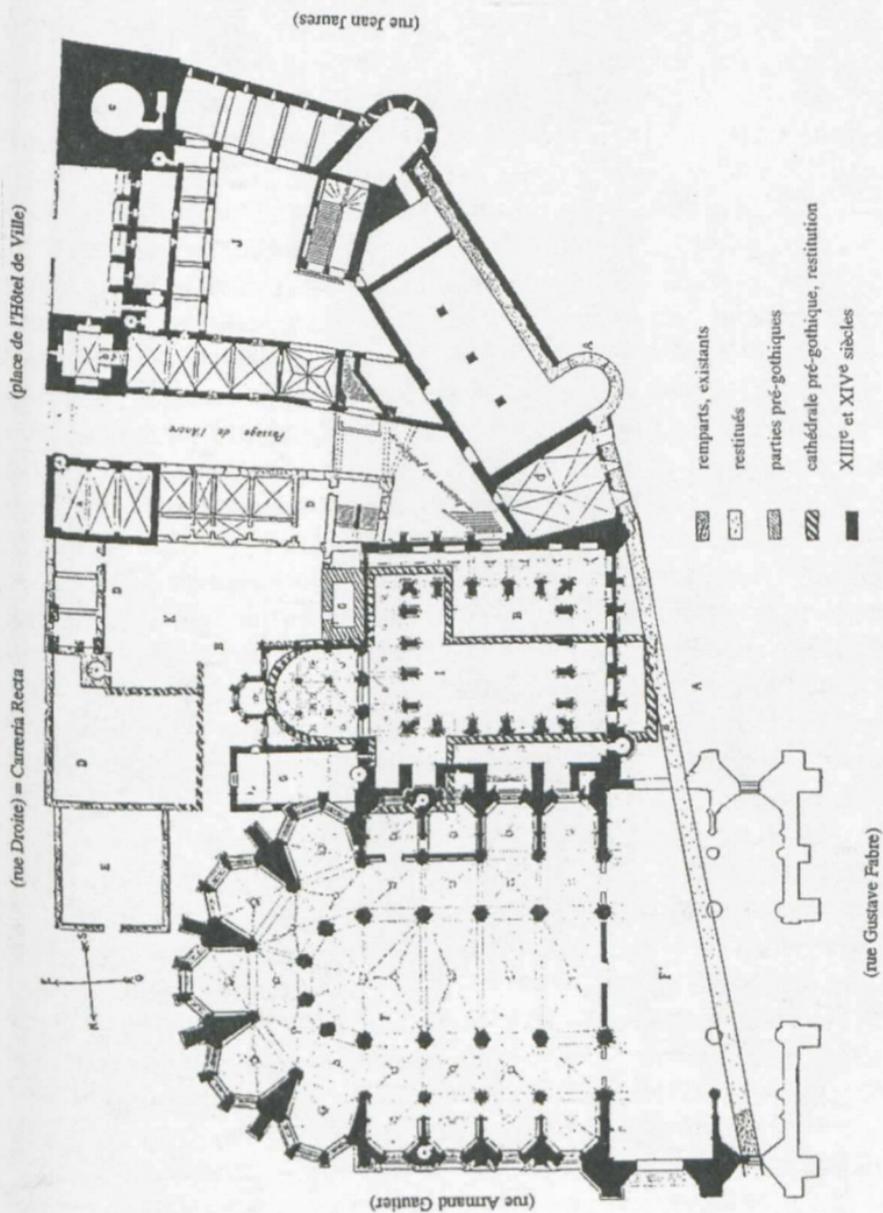


4. Narbonne,
ancienne cathédrale Saint-Just,
vue du sud-est
(Photo auteur).

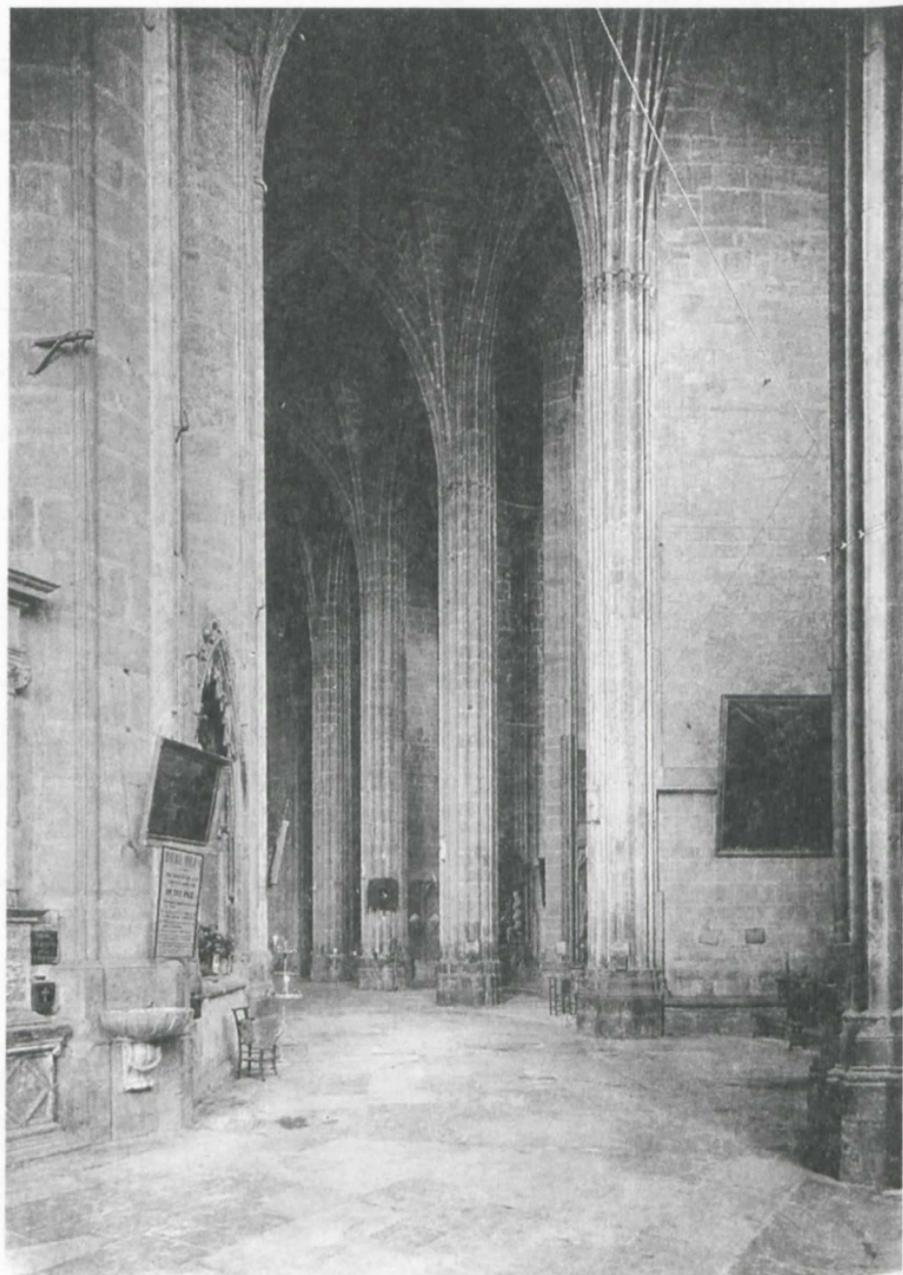


qui doit être située près de l'actuelle chapelle nord de la nef (fig. 5)¹⁵. Le rôle important du chapitre ressort enfin des actes du fameux procès l'opposant aux consuls de la ville au sujet de l'édification de la nef, au milieu du XIV^e siècle, actes dans lesquels ni l'archevêque ni son représentant ne figurent comme renfort des chanoines¹⁶.

Toutefois, jusqu'en 1335 au moins, les archevêques apparaissent dans les chartes comme responsables de la construction, à côté du chapitre. Mais leur engagement ne s'avère pas de nature à assurer la promotion homogène et régulière de l'ensemble du projet. Les accords juridiques de 1267 et de 1271, déjà mentionnés, obligent, certes, l'archevêque à des paiements annuels réguliers, mais ils paraissent exceptionnels. Ils semblent être dictés par la nécessité d'assurer le début des travaux et ils sont conformes à une obligation issue du droit canonique selon laquelle la fondation d'une nouvelle église doit être confirmée par une dotation de l'évêque¹⁷. Même si les prestations archiépiscopales ne font pas défaut pendant les décennies ultérieures, elles ne semblent être ni de nature régulière ni dépourvues d'affectation. Sans oublier l'activité des prélats pour obtenir des lettres d'indulgences papales, leur contributions directes constituent plutôt, à partir du successeur de Maurin, Pierre de Montbrun, des fondations particulières destinées à faire avancer la construction d'une partie architecturale précise, de préférence une chapelle. Ainsi, la chapelle Saint-Pierre sert-elle de lieu de sépulture pour Pierre de Montbrun¹⁸, et l'achèvement des chapelles Notre-Dame-de-Bethléem et de la Sainte-Trinité est dû à la générosité de Gilles Aycelin, qui s'occupe aussi de la fabrication du mobilier et de la célébration des messes commémoratives¹⁹. Le successeur de Gilles Aycelin, Bernard de Fargues, s'engage dans l'édification de son tombeau ainsi que dans la décoration de l'arcade et de la chapelle correspondantes. En outre, il contribue à la fonte d'une grande cloche et à la construction du mur de clôture à l'ouest du chevet²⁰. Le financement des autres parties a été largement assuré par d'autres sources. Quant à la sacristie et au « sacraire », attenant au bas-côté sud, on a tout droit d'en considérer le



5. Narbonne, ancienne cité épiscopale (d'après Sigal, modifié).



6. Narbonne, ancienne cathédrale Saint-Just, vue du collatéral nord depuis le déambulatoire (photo : Bildarchiv Foto Marburg).

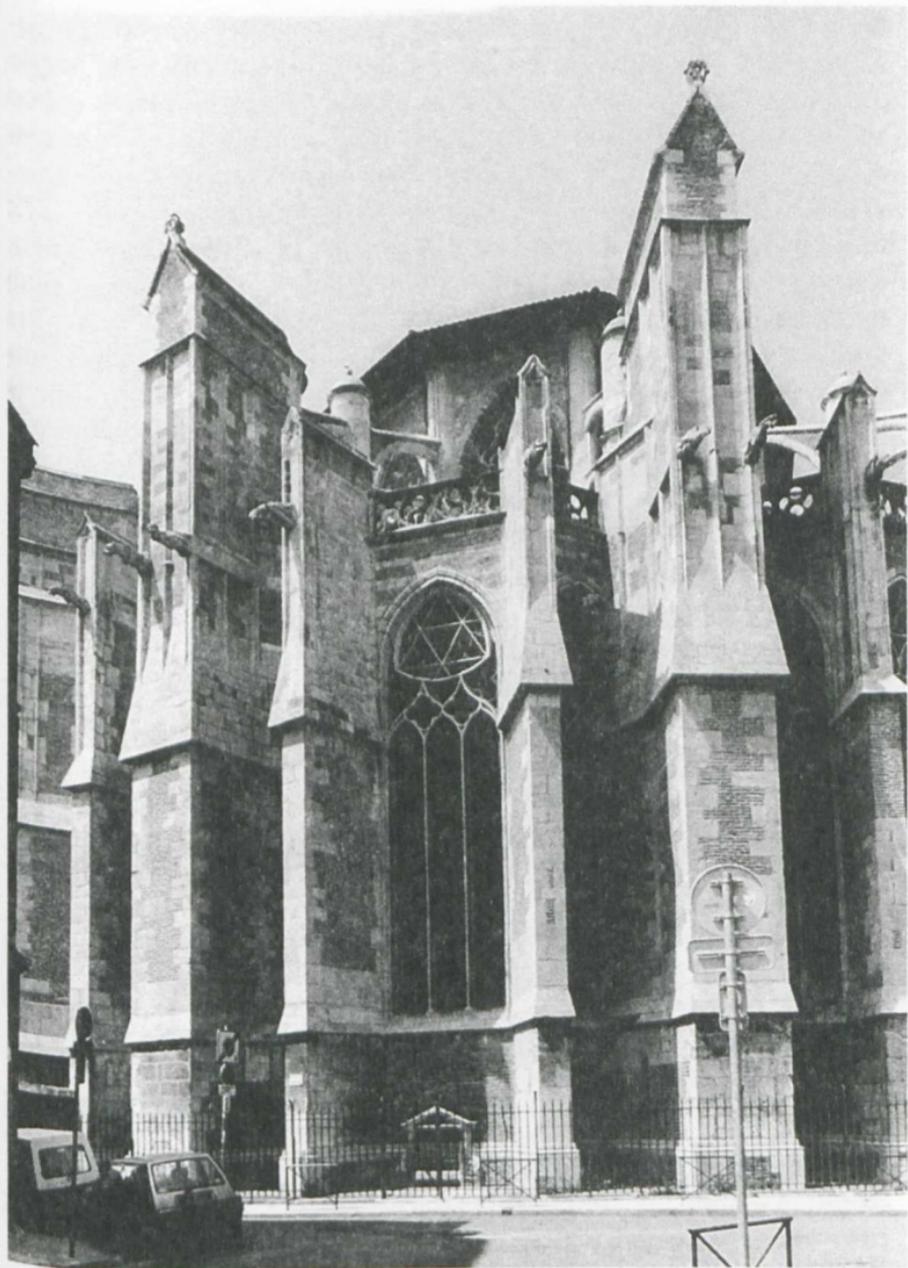
chapitre comme le donateur principal. Ces endroits servaient comme trésor et comme lieu de promulgation des chartes canonales²¹. Le fait qu'ils se trouvent plus somptueusement décorés que les chapelles rayonnantes, érigées en même temps, témoigne d'un financement sélectif, qui favorisait certaines parties²². Etant donné les fonctions importantes de ces lieux pour le chapitre, force est de penser que ce dernier en est le promoteur principal.

L'engagement financier des prélats dans la construction, bien que très considérable, n'étant ni régulier ni homogène, il équivaut donc à des subsides supplémentaires. La continuité des ressources narbonnaises est moins assurée par le financement archiépiscopal que par l'affectation à l'œuvre des annates des bénéfices vacants, ainsi que par l'obligation des paroisses de contribuer à l'œuvre²³. En outre, étant donné le nombre des indulgences, la quantité des donations de la part des laïcs doit être considérable²⁴.

Si les prélats narbonnais ont joué un rôle important dans la politique royale, surtout au XIII^e siècle – je rappelle Gui Fouquois, Pierre de Montbrun et Gilles Aycelin –, cette activité ne s'est pas forcément traduite dans le soutien d'un projet architectural de style septentrional, prétendument de caractère royal. Outre la nature personnelle de leurs donations, d'autres indices confirment cet aspect. Après la conquête française, le clergé cathédral était resté un seigneur autonome important, jouissant d'une partie importante de Narbonne. Par conséquent, en ce qui concerne le tissu politique local, on constate une série d'affrontements entre pouvoir ecclésiastique et pouvoir royal. Un bon nombre de sources atteste la violation fréquente des privilèges et des biens du clergé par les officiers royaux²⁵. La défense des libertés ecclésiastiques et la résistance aux entreprises des officiers royaux avaient même provoqué le concile provincial de 1279, tenu à Béziers, dirigé par l'archevêque de Narbonne, Pierre de Montbrun, assisté par l'évêque de Toulouse, Bertrand de L'Isle-Jourdain²⁶. Les consuls de Narbonne, relevant *de jure* de l'archevêque, se considèrent, dès la

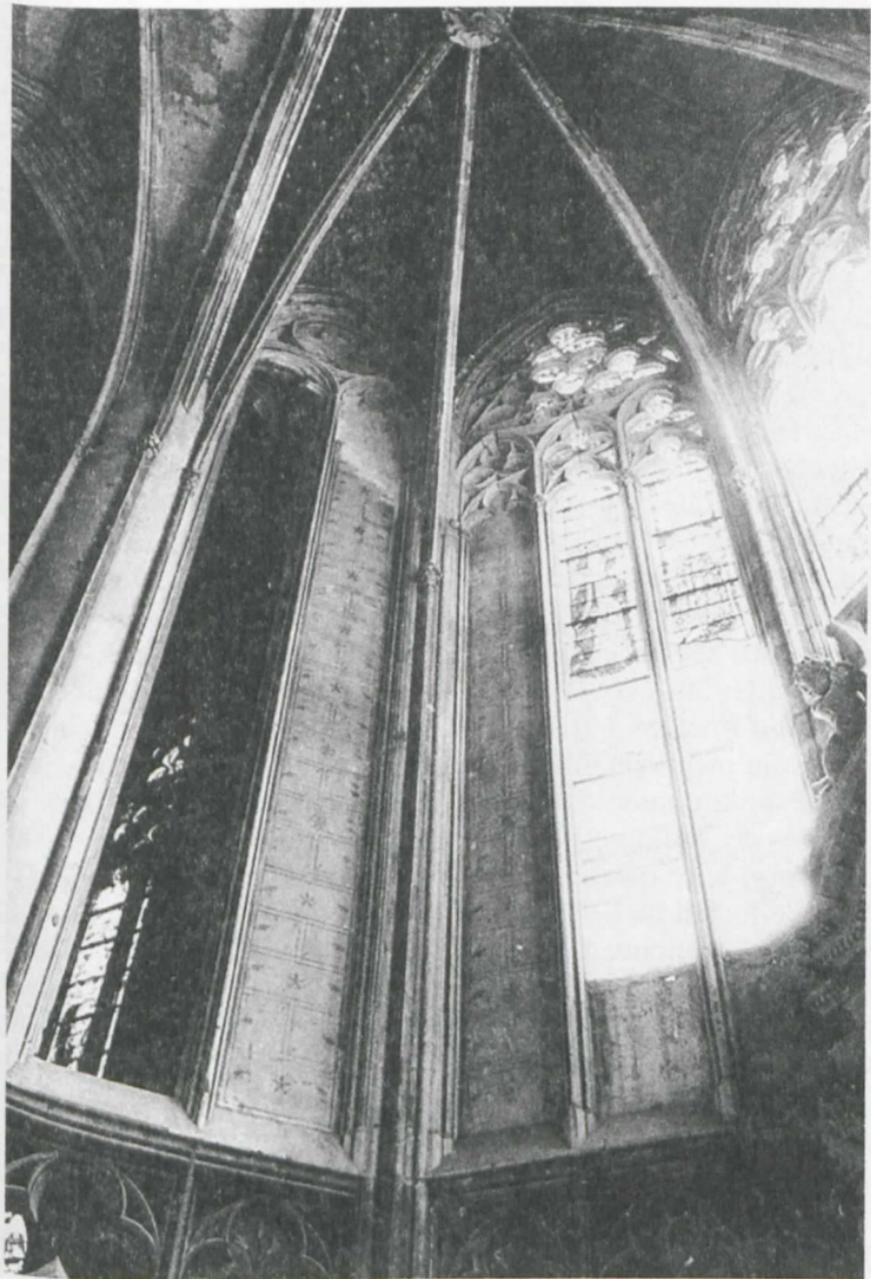
deuxième moitié du XIII^e siècle, sujets directs du roi, sans l'intermédiaire de l'archevêque²⁷. Dans certains domaines, la juridiction de l'archevêque est doublée par celle exercée au nom du roi²⁸. Il ne s'agissait certainement pas de la confondre avec une institution royale²⁹. Il serait donc difficile d'imaginer qu'une architecture issue de la pleine responsabilité du clergé ait principalement visé à démontrer la puissance du roi. Cela ne saurait exclure que la cathédrale pût servir de lieu de mémoire au roi, ce qui fut effectivement le cas pour Narbonne, où les entrailles de Philippe III, mort dans la région en 1285, furent ensevelies dans l'ancienne cathédrale, avant d'être transférées dans la nouvelle en 1344³⁰. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que le commencement de la nouvelle cathédrale est très antérieur à la mort de Philippe III, et que les donations de la part de la maison capétienne sont exclusivement destinées à la célébration des messes anniversaires à la mémoire de Louis VIII, de Louis IX et de Philippe III³¹. Il n'est jamais question ni des interventions du roi ou de son administration sur le projet de la cathédrale ni de ses dons pour la construction.

S'il convient donc de réfuter l'influence royale dans la mise en œuvre de la cathédrale de Narbonne et de relativiser l'importance des archevêques, il faut quand même s'interroger sur son instigateur présumé, Gui Fouquois, archevêque de Narbonne de 1259 à 1261, et plus tard pape sous le nom Clément IV, entre 1265 et 1268. Eminent conseiller du roi Louis IX et enquêteur sous Alphonse de Poitiers, Gui Fouquois est une figure clef dans l'histoire de l'établissement de la monarchie dans le Midi³². Quant à la cathédrale de Narbonne, il passe, à partir de l'historiographie du XVII^e siècle, pour l'instigateur de la construction de la nouvelle église³³. Malheureusement, nous disposons de très peu d'information sur son activité en tant qu'archevêque de Narbonne. Devenu pape, son engagement envers le chapitre narbonnais apparaît plus clairement dans les sources³⁴. En 1267, il confirme l'affectation des revenus des annates de bénéfices vacants à la construction, en limitant l'usufruit de la fabrique à la moitié des revenus provenant de ces ressources³⁵. En 1268, il promulgue une lettre d'indulgence en



7. Toulouse, cathédrale Saint-Etienne, vue de l'est.
(Photo auteur).

faveur de tous ceux qui contribueront à la construction « somptueuse et nouvellement commencée »³⁶. Son influence directe sur le projet est indiquée par un poème, écrit vraisemblablement peu après 1332 et consacré à l'entrée des chanoines dans le nouveau chœur à cette date. L'analyse critique du texte, maintes fois retranscrit et souvent avec des erreurs, nous révèle que le 3 avril 1272 l'archevêque Maurin posa la première pierre, ornée d'une croix d'or. L'initiative de cette entreprise était due à Gui Fouquois, plus tard pape Clément IV. L'entrée solennelle eut lieu soixante ans plus tard, en 1332³⁷. Les données mentionnées dans ce texte sont loin d'être de nature topique ou rhétorique. Au contraire, la pose, par l'évêque, de la première pierre ornée d'une croix est une obligation juridique pour le commencement d'une nouvelle cathédrale, de même que le consentement du prélat à l'entreprise³⁸. Là, le texte est une sorte de charte, prouvant la conformité juridique de la fondation du nouveau chœur. En ce sens, la précision avec laquelle l'initiative est attribué à Gui Fouquois, avant son accession au Saint Siège, n'est pas dépourvue d'une base historique. Gui Fouquois a-t-il donc également conçu pour la nouvelle cathédrale au début des années soixante une sorte de programme architectural qui ne sera réalisé que dix ans plus tard, sous son successeur ? En fait, Gui Fouquois connaissait bien le nord de la France ainsi que les problèmes issus des rivalités entre les pouvoirs locaux vers le milieu du XIII^e siècle. De plus, il était également engagé dans d'autres projets architecturaux très ambitieux – comme le financement de l'église Saint-Urbain à Troyes³⁹ ou l'achèvement de la ville d'Aigues-Mortes⁴⁰. Ne serait-il pas possible qu'un tel personnage puisse effectivement avoir participé à l'élaboration d'une œuvre architecturale qui, avec ses dimensions inouïes, son langage septentrional et sa modernité, semble être capable de contrebalancer une diminution des compétences du clergé narbonnais, que ce soit du fait des actions des officiers du roi ou de l'administration communale, ou du fait de la concurrence des ordres mendiants, à partir du milieu du XIII^e siècle environ⁴¹ ?



8. Toulouse, cathédrale Saint-Etienne, deuxième chapelle rayonnante (côté sud).
(Photo : auteur).

L'étroite liaison entre un évêque et la réalisation d'une œuvre architecturale se retrouve également à Toulouse, où pratiquement l'ensemble du nouveau chœur de la cathédrale Saint-Etienne est, suivant la tradition, dû à l'initiative et au financement de Bertrand de L'Isle-Jourdain. Ce prélat aurait fait ériger quatorze des seize chapelles du nouveau chœur⁴² (fig. 2). Cette œuvre immense a été récemment et à juste titre mise en cause par Michèle Pradalier-Schlumberger, à partir de l'analyse stylistique des clés de voûte⁴³. Revenons à la lecture des sources qui décrivent l'activité de Bertrand. La base en est constituée par une phrase, glosée « 1272 » dans la *Gallia Christiana* ; elle nous indique que Bertrand aurait construit une part considérable de quatorze chapelles⁴⁴. La source de cette affirmation est certainement le chroniqueur toulousain, Guillaume Catel, qui donne, en 1633, l'extrait d'un livre, jadis enchaîné dans le chœur de la cathédrale, mais détruit par un incendie en 1609⁴⁵. L'information est identique à celle qui figure dans la *Gallia Christiana*, sauf la date du commencement qui est fixée en 1275. Or il est curieux de constater que toutes les autres sources historiques du Moyen Age toulousain ignorent l'activité de Bertrand comme bâtisseur. Ainsi, l'obituaire toulousain du xv^e siècle mentionne-t-il largement ce prélat sans cependant évoquer la construction de la cathédrale⁴⁶. Et même la chronique des évêques de Toulouse par Bernard Gui, contemporain des travaux du chœur, reste muette à propos d'une initiative ou d'un financement de la part de Bertrand. Il est un seul manuscrit de cette chronique qui mentionne l'édification, en 1275, de douze chapelles par Bertrand. Ce manuscrit (latin 5929 de la Bibliothèque Nationale) est souvent regardé comme la source la plus ancienne et la plus authentique pour la chronologie de la cathédrale⁴⁷. Mais en vérité, la phrase citée est une glose du xv^e siècle qui, sans aucun doute, utilise la même source que le livre cité par Catel⁴⁸.

L'attribution de douze ou quatorze chapelles à Bertrand ne remonte ainsi qu'au Moyen Age tardif. Ou bien cette attribution est de nature topique, ou bien elle se réfère à l'état du chœur au xv^e siècle ; il était à cette époque entouré de quinze chapelles⁴⁹.



9. Toulouse, cathédrale Saint-Etienne, chapelle d'axe, clé de voûte avec représentation d'un évêque (Bertrand de L'Isle ? Photo : M. Prin)

Quoi qu'il en soit, aux XIII^e et XIV^e siècles, l'activité de bâtisseur de Bertrand semble être passée pratiquement inaperçue pour les chroniqueurs.

Cela ne veut certes pas dire que l'engagement du prélat a été purement imaginé au XV^e siècle ; les deux testaments du prélat confirment le contraire. Dans le premier, de l'an 1279, le montant de 500 livres de tournois pour l'œuvre, ainsi que le don de 100 livres pour les « ornements », semblent relativement faibles par rapport à la somme totale de 120 000 livres, dont profite surtout la famille du prélat⁵⁰. Sept ans après, dans le testament révisé, les donations en faveur de la construction se voient majorées⁵¹. Ainsi Bertrand promet-il 1 000 livres pour l'édification de la chapelle de Simon et Jude, en plus d'une somme de 1 000 livres destinées à la fabrique. On peut identifier cette chapelle comme étant la chapelle d'axe, car sur la clé de voûte de la travée correspondante dans le déambulatoire, il y a la représentation sculptée de deux martyrs munis de bâtons, sûrement l'image des saints Simon et Jude. À l'intérieur de la chapelle, la clé de voûte montre un évêque, certainement la représentation de Bertrand de L'Isle⁵² (fig. 9). Chronologiquement, la chapelle d'axe fait partie des dernières phases d'une première étape des travaux, qui était d'abord consacrée aux chapelles latérales nord du chevet⁵³ (fig. 12). Faute de sources chronologiques ou iconographiques, on ne saurait indiquer les bienfaiteurs de ces parties. Quant à la représentation, douteuse d'ailleurs, d'un saint Blaise sur la clé de voûte de la troisième chapelle, côté nord des parties droites⁵⁴, on pourrait établir un lien avec Bertrand de L'Isle, qui contribue, par ses testaments, à la célébration d'une fête de Saint-Blaise. Cependant, il n'est à aucun moment fait mention d'éventuelles contributions de Bertrand à l'édification de cette chapelle. De toute façon, il n'est pas exclu, et il est même prouvé par quelques sources, que d'autres donateurs et les membres du chapitre ont joué un rôle considérable durant la première étape de la construction du chœur de la cathédrale de Toulouse⁵⁵.

On peut bien entendu supposer que Bertrand a contribué dans une large mesure à l'amélioration des cérémonies dans le nouveau chœur, par sa fondation des prébendiers dite « de la Douzaine » et

par ses donations en vue de la fabrication d'un nouveau retable d'autel. Etant donné son activité en tant que juge arbitre en 1271 dans l'affaire du financement et de l'emplacement de la cathédrale de Narbonne⁵⁶, il paraît également vraisemblable qu'il ait influencé le concept architectural de son église toulousaine, variante ambitieuse de la cathédrale de Narbonne. Toutefois, il convient de rejeter un mécénat démesuré de sa part.

Le rôle de Bertrand de L'Isle dans l'érection de la cathédrale semble ainsi se concentrer sur une chapelle, vraisemblablement destinée à la célébration de ses messes anniversaires, et cette politique épiscopale de promouvoir la construction par l'édification de chapelles privées s'accroît dans les époques ultérieures. En effet, pour ce qui concerne le côté sud du chevet, un grand nombre de représentations d'ecclésiastiques apparaît sur les clés de voûte. Parmi celles-ci, les évêques, et, à partir de 1317, les archevêques, dominent nettement : pendant la deuxième étape des travaux, entre 1306 et 1370, on trouve, parmi la décoration de six chapelles et de dix travées du déambulatoire, six représentations de prélats (fig. 10, 11). Malheureusement, ceux-ci ne sont pas toujours identifiables par leurs armoiries ou par des sources écrites. Cependant, on peut, à l'aide de la chronologie relative, attribuer chacune des clés de voûte à l'un des archevêques qui se sont succédé durant cette période⁵⁷. Deux travées montrent des bustes de chanoine, preuve qu'il faut aussi penser à une contribution financière de leur part. En somme, force est de constater que la durée étonnamment longue de la construction du bas-côté sud et des chapelles latérales sud est évidemment le résultat d'un financement intermittent et individuel, souvent destiné à l'érection d'une chapelle privée. Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi les travaux du chœur s'arrêtèrent après la construction du rez-de-chaussée et du triforium⁵⁸, vers 1370. Une fois les chapelles terminées et faute d'un système financier capable de garantir une certaine continuité, personne n'était apparemment prêt à assumer un investissement aussi énorme que celui nécessaire à la claire-voie, au système des contreforts et aux voûtes de la nef centrale.

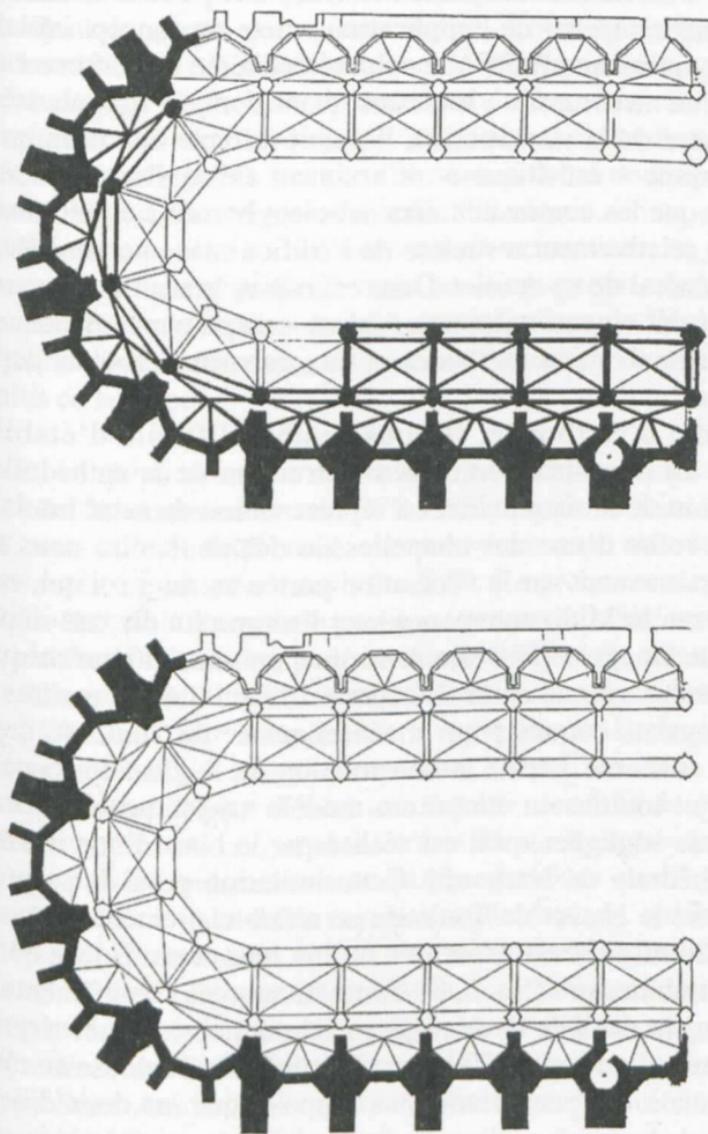


10. Toulouse, cathédrale Saint-Etienne, collatéral sud, quatrième travée, clé de voûte avec représentation d'un archevêque (Stephanus Aldobrandi ? Photo : M. Prin).



11. Toulouse, cathédrale Saint-Etienne, collatéral sud, deuxième travée, clé de voûte avec représentation d'un archevêque (Jean de Cardaillac ? Photo : M. Prin).

Par rapport à Narbonne, la continuité des ressources pécuniaires utiles à la construction est à Toulouse nettement moins forte, et l'on peut même supposer qu'un règlement efficace assurant à l'œuvre comme à Narbonne certains revenus des prébendes et de paroisses était moins développé. De même, la hiérarchie très stricte et efficace de l'administration de l'œuvre narbonnaise n'existe pas à Toulouse, où l'administration de la fabrique est constituée par l'office d'une prébende à vie⁵⁹. L'irrégularité des ressources pourrait, bien entendu, être également le résultat de vicissitudes extérieures, comme la réduction des revenus diocésains par le démembrement du diocèse ou les famines à Toulouse au début du XIV^e siècle. Cependant les ressources de l'archevêque et du chapitre sont, jusqu'en 1317-1318, à leur apogée⁶⁰. Quant à l'exécution des chapelles on ne remarque aucun esprit d'économie, et le concept d'origine prévoyant un décor somptueux en remplacements aveugles, moulures fines et clés de voûte sculptées, sera toujours gardé sans qu'une mesure de simplification ait lieu. Il convient plutôt de supposer que le but de la construction était différent à Narbonne et à Toulouse : à Narbonne une motivation importante fut la nécessité d'achever le chevet, qui fait partie des « fortifications » de la cité archiépiscopale et du tissu urbain. Le clergé toulousain, qui ne jouissait de la seigneurie temporelle sur aucune partie de la ville, a évidemment regardé son chevet plutôt comme une « agglomération » de chapelles privées, de forme noble et grandiose. Une autre remarque s'ajoute : à Narbonne, l'engagement des commanditaires va de pair avec d'importants changements du concept général⁶¹, qui ne sont certainement pas le résultat de considérations techniques ou pratiques de la part du maître d'œuvre ; au contraire, ces changements donnent la preuve de la volonté d'adapter le parti architectural aux courants stylistiques les plus récents. En revanche, à Toulouse, on ne constate pratiquement pas de modification des formes durant la période assez longue qui couvre l'édification du rez-de-chaussée du chevet, entre 1274 et les années 1360-1370 environ ; à part la modification de petits détails entre les trois étapes principales de construction⁶², les moulures



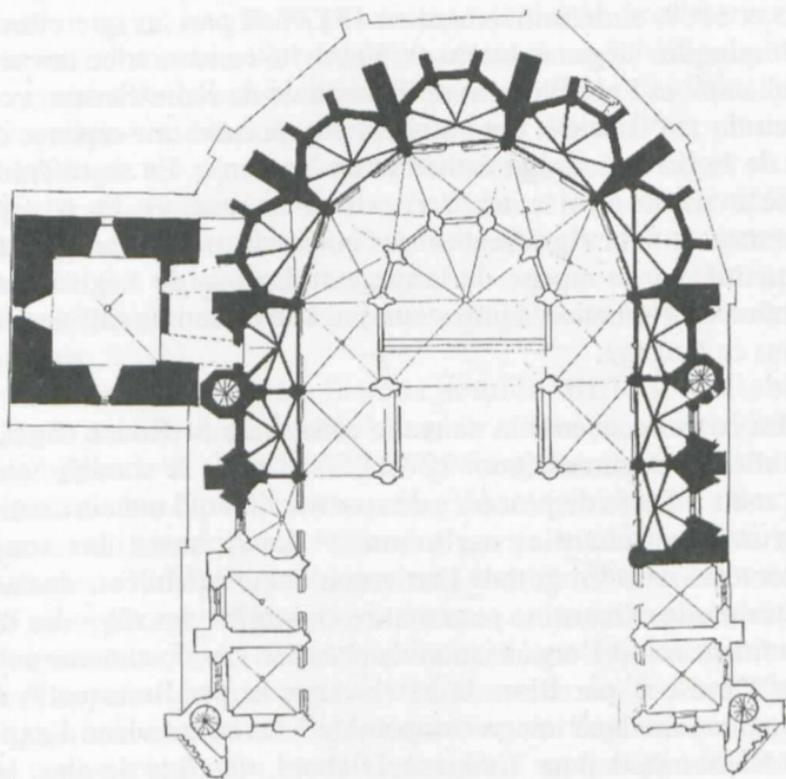
12. Toulouse, cathédrale Saint-Étienne, chronologie des campagnes de construction (en noir : parties en cours de travaux) ; à gauche : milieu des années quatre-vingts du XIII^e siècle ; à droite : vers 1300. (Dessin auteur)

restent identiques, ainsi que les dimensions et le décor des chapelles. On s'est donc contenté de maintenir une parfaite conformité de l'ensemble, résultat de l'application stricte du concept initial. Il se pourrait qu'on ait affaire à la volonté délibérée de conserver une homogénéité structurelle ; toutefois, étant donné l'irrégularité de l'avancement de la construction, il paraît difficile de croire qu'un tel programme « esthétique » ait vraiment existé. Il est plus vraisemblable que les commanditaires se soient bornés à ériger chacun une partie relativement restreinte de l'édifice sans intervenir sur le concept général de ce dernier. Dans cet esprit, le maître d'œuvre et le chantier ont – quasi automatiquement – eu recours aux concepts nobles d'antan et aux méthodes et aux gabarits éprouvés depuis longtemps.

Comme à Narbonne, il nous semble difficile d'établir à Toulouse un lien direct entre la construction de la cathédrale et l'installation de la monarchie. La représentation de saint Louis sur la clé de voûte d'une des chapelles du déambulatoire nous renseigne certainement sur la vénération portée au saint roi qui, en ce qui concerne le Midi, commence vers l'ultime fin du XIII^e siècle⁶³, mais cette image suffit-elle à donner un sens monarchique à l'œuvre architecturale de la cathédrale ? L'activité des maîtres des œuvres royales, connus pour la sénéchaussée de Toulouse depuis 1287, ne concerne jamais la construction de l'église épiscopale⁶⁴. Si le projet toulousain adopte un modèle stylistique du Nord, il convient de souligner qu'il est réalisé par le biais d'une imitation de la cathédrale de Narbonne. Cette imitation possède sa propre spécificité : le chevet de Toulouse se réfère clairement au modèle métropolitain pour en présenter moins une copie fidèle qu'une variante ambitieuse⁶⁵ (fig. 6, 8). Faute de sources complémentaires, il est bien sûr difficile de décrypter les intentions concrètes qui ont été à la base d'une telle référence stylistique de Toulouse au modèle narbonnais. On peut néanmoins rappeler que les deux diocèses rivalisaient depuis le milieu du XIII^e siècle au sujet de leur statut hiérarchique. Le diocèse toulousain disposait d'un territoire beaucoup plus vaste que celui de la métropole et ses revenus dépass-

saient largement ceux de Narbonne. Il est significatif que Clément IV s'attaque le premier au projet de démembrer le territoire toulousain, projet qui ne sera réalisé, à titre éphémère, qu'entre 1295 et 1308, et définitivement en 1317⁶⁶. A part les querelles hiérarchiques des sièges épiscopaux, l'activité constructrice des ordres mendiants⁶⁷ et l'achèvement de l'abbatiale de Saint-Sernin, vers le milieu du XIII^e siècle⁶⁸, ont pareillement réclamé une réponse décisive de la part du clergé cathédral de Toulouse. En se référant au modèle narbonnais, on arrivait à accentuer et à rendre « mesurable » la signification du nouveau projet : ambitieux et compétitif, par la reprise du langage stylistique de l'église métropolitaine de Narbonne, innovateur, par l'intention de raffiner encore plus ce langage.

En ce qui concerne la nouvelle cathédrale de Rodez (fig.3, 13, 14), elle fut commencée en 1276-1277 d'après le modèle toulousain, mais à l'aide de procédés de construction qui ont sûrement été empruntés au chantier narbonnais⁶⁹. La richesse des sources conservées, mais en grande partie non encore publiées, demanderait une étude exhaustive pour mettre en lumière les rôles des différents financiers et l'organisation du chantier. Les documents publiés jusqu'à présent, par Bion de Marlavagne et par Bousquet⁷⁰, donnent néanmoins une image comparable à ce qu'on vient d'exposer pour Narbonne et pour Toulouse. D'abord, une fois de plus, le roi ou son administration font absolument défaut dans la construction. Il n'y a pas un seul indice susceptible d'attester que l'on a voulu faire honneur à la maison royale en décidant de construire une cathédrale septentrionale. Il faut plutôt chercher les intentions de la mise en œuvre de la nouvelle construction dans la situation locale, qui était caractérisée par une rivalité entre l'évêque, seigneur de la Cité, et le comte de Rodez, seigneur du Bourg avec son importante abbaye Saint-Amans⁷¹. Comme à Narbonne et à Toulouse, un personnage clé figure dans les sources comme donateur principal du nouveau chœur : l'évêque Raymond de Calmont⁷². En effet, son engagement en faveur de la bâtisse est considérable, mais il reste



13. Rodez, cathédrale Notre-Dame, chronologie des travaux ; état vers la fin du XIV^e siècle, en noir : campagne 1277 - début du xive siècle (dessin : auteur).



14. Rodez, cathédrale Notre-Dame, vue de l'est (Photo : auteur).

dans les limites de ses obligations juridiques. Conformément au droit canonique, c'est lui, qui, en 1277, pose la première pierre, dûment ornée d'une grande croix⁷³. Quatre ans après, le prélat dote sa fondation neuve par le paiement annuel de 50 livres de ruthénois, provenant du prieuré Saint-Georges-de-Camboulas qui relevait de la collation épiscopale⁷⁴. En outre, il cède à l'œuvre les revenus des annates des bénéfices de la mense épiscopale⁷⁵. Cependant, ces contributions ne constituent qu'une faible part des revenus annuels de l'œuvre. Les comptes de la fabrique, conservés pour les années 1287-1288 et 1291 à 1294, nous montrent clairement que des sommes plus importantes proviennent des aumônes et des quêtes ou des legs individuels⁷⁶. Pour ces années-là, les ressources de l'œuvre restent quand même si faibles qu'il faut conclure qu'une poignée d'ouvriers seulement a travaillé sur le chantier⁷⁷, sans que la caisse épiscopale ait d'ailleurs remédié à un tel ralentissement de l'avancement de l'église. Ce n'est qu'au moment de son testament, l'an 1298, que l'évêque réaffirme son rôle de bienfaiteur de la construction⁷⁸. Mais ces legs visent plutôt à assurer l'édification et la décoration de deux chapelles individuelles. Ce système de financement semble subsister au cours du xiv^e siècle. Malgré une grande variété de sources financières : confréries, quêtes, legs, aumônes, confréries, la construction avance lentement⁷⁹. Si elle est alimentée par des ressources plus importantes, celles-ci semblent, comme à Toulouse, destinées à la promotion des chapelles individuelles et des sépultures. C'est au xv^e siècle seulement qu'un consensus tout à fait nouveau permet, par l'union de toutes les ressources, l'achèvement du chevet et la construction de la nef⁸⁰.

Dans son étude magistrale sur le financement des cathédrales dans le Midi Jean-Louis Biget⁸¹ a pu à juste titre souligner l'importance des contributions de la part de l'épiscopat pour la construction des cathédrales méridionales. L'analyse de trois chantiers à Narbonne, à Toulouse et à Rodez vient confirmer cet aspect, qui se présente de façon très nette, surtout pour ce qui est de la cathédrale de Toulouse. Néanmoins, les prélats n'ont apparemment pas assuré

une bonne continuité dans le financement de l'œuvre. Dans ce domaine, les chapitres ont joué un rôle plus important. Si les évêques apparaissent dans beaucoup de cas comme les fondateurs ou comme ayant eu l'initiative de la nouvelle construction, il faut également prendre en considération les obligations imposées par le droit canonique comme cause importante de leurs donations⁸². De plus, les contributions des évêques ne semblent guère viser à la réalisation d'un concept artistique homogène, à l'unité parfaite, sous l'angle duquel on considère parfois la cathédrale aujourd'hui. En revanche, l'établissement d'une ou de plusieurs chapelles privées, de forme noble et ambitieuse, a évidemment joué un rôle essentiel. Il paraît très invraisemblable que l'imitation des cathédrales du Nord dans le Midi ait eu pour but de visualiser la puissance du roi qui, en fait, ne joua aucun rôle dans la construction des cathédrales. Le choix d'un langage stylistique septentrional découle plutôt du fait qu'il était considéré, à partir du milieu du XIII^e siècle, comme le modèle artistique le plus prestigieux, non seulement au sein des prélats languedociens, mais partout en Europe.

Notes

Sigles

- ADHG : Archives départementales de la Haute-Garonne.
- Biget : J.-L. Biget, « Recherches sur le financement des cathédrales du Midi au XIII^e siècle », dans *CF* 9, 1974, 127-164.
- Bion : L. Bion de Marlavagne, *Histoire de la cathédrale de Rodez avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue*, Rodez et Paris 1875 (réimprimé Marseille 1977).
- BM : *Bulletin monumental*.
- BMN : Bibliothèque municipale de Narbonne.
- BMT : Bibliothèque municipale de Toulouse.
- Bonal/Rigal : A. Bonal/J.-L. Rigal, *Histoire des évêques de Rodez*, Rodez 1935.
- Bousquet : J. Bousquet, « La construction de la cathédrale gothique (les premiers changements de parti et le problème du pilier rond) » dans *VII^e centenaire de la cathédrale de Rodez*, Publications de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez 1979, 19-96.

- Branner : R. Branner, *Saint Louis and the Court Style in Gothic Architecture*, London 1965.
- BS : *Bullae et statuta pro ordinatione sanctae metropolitanae ac primatialis ecclesiae Narbonensis*. s. 1. n. d. (entre 1703 et 1719).
- CA : *Congrès archéologique de France*.
- Cabié : E. Cabié, « Testament et autres actes de l'évêque de Toulouse, Bertrand II de Lisle (XIII^e siècle) » dans *MSAMF* 12, 1880-1882, 221-249.
- Catel : G. de Catel, *Mémoires de l'histoire du Languedoc, curieusement et fidèlement recueillis de divers Auteurs Grecs, Latins, François & Espagnols ; & de plusieurs Titres & Chartes tirés des Archifs de villes & Communautés de la mesme Province & autres circonvoisins...* Toulouse 1633.
- CD : BN, Collection Doat.
- CF : *Cahiers de Fanjeux*.
- CIC : E. Friedberg (éd.), *Corpus Iuris Canonici*, 2 tomes, Leipzig 1879 et 1881.
- CIFM : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*.
- Cresty : Cresty, Claude : *Répertoire des titres et documents concernant les biens et droits tant spirituels que temporels de l'illustre et vénérable Chapitre de l'église métropolitaine de Toulouse...*, 3 tomes, ms., 1734-1737, ADHG, 4 G 3.
- DEF : *Dictionnaire des Eglises de France*.
- Douais : C. Douais, *Des fortunes commerciales à Toulouse et de la topographie des églises et maisons religieuses de Toulouse...*, Paris 1894.
- Ducarouge : J.-Cl. Ducarouge, *Inventaire général, historique & raisonné de tous les actes... du vénérable Chapitre de L'Eglise... de Saint-Just Et Pasteur de Narbonne*, 2 tomes, XVII^e siècle, ms., BMN, ms. 319.
- Durliat, Cathédrale : M. Durliat, « Cathédrale Saint-Etienne » dans *DEF*, III A, 155-158.
- Estiennot : C. Estiennot, *Fragmenta historiae Aquitaniae*, IX, xviii^e s., BN, ms. lat. 12771.
- Freigang, Cathédrale : C. Freigang, « La cathédrale gothique septentrionale dans le Midi, symbole royaliste ou formule ambitieuse ? », dans *Autour des maîtres d'œuvres de la cathédrale de Narbonne : les grandes églises gothiques du Midi, sources d'inspiration et construction. Actes du colloque Narbonne 1992*, Narbonne (à paraître).
- Freigang, Deschamps : C. Freigang, « Jean Deschamps et le Midi », dans *BM* 149, 1991, 265-298.
- Freigang, *Imitare* : C. Freigang, *Imitare ecclesias nobiles. Die Kathedralen von Narbonne, Toulouse und Rodez und die nordfranzösische Rayonnantgotik im Languedoc*, Worms 1992.
- GC : *Gallia Christiana*.

- HL : Cl. De Vic et J. Vaissète, *Histoire de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives...* 15 tomes, Toulouse 1872-1904.
- Lahondès : J. de Lahondès, *L'église Saint-Etienne, cathédrale de Toulouse*, Toulouse 1890.
- Lambert : E. Lambert, « La cathédrale de Toulouse » dans *MSAMF* 21, 1947, 137-163 ; également dans *Idem, Abbayes et cathédrales du Sud-Ouest*, Toulouse 1958 (citations d'après cet ouvrage).
- Laporte, *Martyrologium* : F. Laporte, *Martyrologium ac necrologium Sanctae narbonensis Ecclesiae...* début XVIII^e s., ms., BMT ms. 263.
- Laporte, *Sacra pignora* : F. Laporte, *SACRA PIGNORA TUTELARIUM Stae MATRIS ECCLESIAE PRIMATIALIS NARBONENSIS ILLUSTRATA SEV De SS. Martyrum IVSTI ET PASTORIS Fratrum Vitae, Passione, Et Translationibus... nec non De cultu et possessione eorum in dicta ecclesia primatialis*, début XVIII^e s., ms., BMT ms. 628.
- *MSAMF* : *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*.
- Narbonne, Narbonne : L. Narbonne, *La cathédrale Saint-Just de Narbonne. Guide historique, archéologique et descriptif*, Narbonne 1901 (d'abord paru dans *BCAN* 4, 1896-1897, 346-462 ; 5, 1898-1899, 1-118, 402-423, 610-665 ; 6, 1900-1901, 320-380, 480-571, 629-693).
- Pradalier-Schlumberger : M. Pradalier-Schlumberger, « La sculpture des chapelles de Bertrand de L'Isle » dans *MSAMF* 48, 1979-1980, 121-163.
- Prin : M. Prin, « La sculpture à Toulouse à la fin du XIII^e siècle » dans *96^e Congrès national des Sociétés savantes*, II, 1971, 178-188.
- Recht : R. Recht, *Les bâtisseurs des cathédrales gothiques*, Cat. Expos. Strasbourg 1989.
- *Regestum Clementis Papae V : Regestum Clementis Papae V ex Vaticanis archetypis S.N.D. Leonis XIII pontificis maximi jussu et munificentia cura et studio monachorum ord. S. Benedicti editum*, 11 vol., Rome-Cité du Vatican et Paris 1884-1948.
- *Registres Nicolas IV* : E. Langlois, *Les registres de Nicolas IV*, Paris 1886-1892 [Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 2^e sér. t. V].
- Rocque : A. Rocque, *Inventaire des actes et documents de l'archevêché de Narbonne*, 7 vol. 1639-1640, ms, BMN ms. 314.
- Schöller : W. Schöller, *Die rechtliche Organisation des Kirchenbaues im Mittelalter vornehmlich des Kathedralbaues*, Vienne et Cologne 1989.
- *Statuta* : *Statuta Ecclesiae Narbonensis* (début XVIII^e siècle), BMN, ms. 9.

[1] HL, VI, 613 ; VII, 118-122 ; col. 752 et 1405 ; DHGE, 8, 1083.

- [2] HL, IX, 25. - [3] Branner, *passim* ; A. Erlande-Brandenburg, *La Conquête de l'Europe. 1260-1380*, Paris 1987 [L'Univers des Formes, VII, 2]. - [4] Dans ce contexte l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire de Carcassonne fait exception parce que toutes les voûtes atteignent la même hauteur, identique d'ailleurs à

celle de la nef romane. De plus, un déambulatoire à chapelles rayonnantes fait défaut. Il s'agit ici d'un cas extrêmement intéressant de conformité des formes gothiques aux dispositions romanes. Le langage des formes appartient néanmoins très clairement au « style rayonnant ». – [5] R. Rey, *L'art gothique du Midi de la France*, Paris 1934, 182-184 ; Branner, 112-137 ; D. Kimpel et R. Suckale, *Die gotische Architektur in Frankreich 1130-1270*, München 1985, 464 (l'édition française de cet ouvrage n'a pas été à ma disposition) ; M. Durliat, « La signification de la cathédrale de Narbonne et sa place dans l'architecture gothique », dans *Narbonne. Archéologie et histoire*, 1973, II, 209-216, en part. 210, n. 5 ; voir aussi A. Girard, « Les bâtiments de l'œuvre hospitalière du Saint-Esprit de Pont-Saint-Esprit » dans *Provence historique*, 138, 1984, 425-440, en part. 437-440 ; Id., « Les constructions pontificales et l'architecture religieuse du Languedoc rhodanien » dans *CF* 26, 367-384. – [6] *Le « gothique » retrouvé avant Viollet-le-Duc*, Cat. Expos. Paris 1980. – [7] La première étude exhaustive à ce sujet semble être celle d'E. Mâle, « L'architecture gothique du Midi de la France » in *Revue des Deux mondes*, 7^e pér. 31, 1926 (janv./fév.), 826-857. – [8] Freigang, Deschamps, 276-277. – [9] Statuta, 34-35, 75-78, 233-240 ; BS, 73-75, 115-128 ; transcriptions voir Freigang, *Imitare*, 363-369 ; pour un bref résumé voir C. Freigang, « Le chantier de Narbonne » dans *Recht*, 127-131. – [10] J. Bousquet, « La construction de la cathédrale gothique (1277-1400) », dans *VII^e centenaire de la cathédrale de Rodez*, Rodez 1979, 19-65, en part. 44-53 ; Bonal/Rigal, I, 101. – [11] En 1238 l'archevêque Pierre Amiel avait fondé l'office de l'*operarius* (CD, 55, 190r-392r ; Ducarouge, I, 24v ; GC, VI, instr., 62). En 1257, les statuts concernant le chanoine-ouvrier furent modifiés : « [...] de plus fut ordonné que l'ouvrier sera choisi par le seigneur et chapauquels il rendra compte toutes quantes fois quil leur plaira Cest ouvrier sera ad Nutum et prestera serment pour et bien et fidelement acquitter de sa charge » Ducarouge, II, 25r. La dernière mention est de 1317 : *operarius ecclesie Narbone pro opere antiquo St-Justi* (M. François, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris 1972 [= Recueil des Historiens de la France. Pouillés, X], 507 et n. 3). – [12] Statuta, 31-34 ; BS, 51-53 ; Freigang, *Imitare*, 363. – [13] CD, 56, 96r-103r ; Freigang, *Imitare*, 364-366. – [14] Ce qui est d'ailleurs la règle, voir récemment à ce sujet Schölller. – [15] Pour la discussion de l'emplacement voir Freigang, *Imitare*, 34-35, 62-63. – [16] Procès ; L. Sigal, « Contribution à l'histoire de la cathédrale de Narbonne » dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* 15/1921, 11-153 ; A.-I. Mélin, *Recherches sur le procès Consulat-Chapitre à Narbonne 1349-1354*. Maîtrise dactyl. Montpellier s. d. (ca. 1985). – [17] CIC I, Grat., caus. I, q. II, c. 1 ; dist. I, De cons., c. 9 ; CIC II, Decr. I III, tit. XL, c. 8. – [18] Pierre de Montbrun a été enterré dans la chapelle Saint-Pierre, comme l'attestent l'épithaphe funéraire et les armes du prélat, insérées dans le mur de cette chapelle. Le texte de l'épithaphe signale la dotation de deux prêtres par Pierre (CIFM, XII, n. 30). – [19] En 1309,

Gilles fonde une messe quotidienne dans la chapelle Notre-Dame-de-Bethléem (Laporte, *Sacra pignora*, 200r-208r) ; en 1312, le prélat fonde une chapellenie dans chaque chapelle et promet l'achèvement de leur mobilier (CD, 56, 212r-216r ; Ducarouge, I, 103v ; Rocque, II, 103r ; Laporte, *Martyrologium*, 48v ; Laporte, *Sacra pignora*, 243v). — [20] Le tombeau du prélat se voit encore sur place, dans la première arcade, côté nord, du déambulatoire. Les décors peints de l'arcade et les vitraux de la chapelle en face montrent, encore aujourd'hui, les blasons des Fargues. Au-dessus de la porte méridionale dans le mur de cloison entre le chevet et le transept, les mêmes armoiries attestent l'engagement de Bernard dans cette partie de l'édifice. Le financement de la grande cloche fait partie du testament de l'archevêque (CD, 43, 210r). — [21] Ainsi une charte est-elle passée en 1302... *in vestiario novo... ecclesie, in quo... ipsum capitulum congregari pro habendi seu faciendi communibus tractatibus eiusdem capituli consueverunt* (CB, t. 374, 116). La caisse de la fabrique a été déposée dans le sacraire, à partir de 1305 au plus tard (Statuta, 238) ; en 1304, les originaux des privilèges papaux sont déposés dans le sacraire (Laporte, *Martyrologium*, 116v). — [22] Ainsi y a-t-il de grandes clés de voûte sculptées à l'intérieur, et le remplage aveugle ornant les murs a été exécuté tandis que, dans les chapelles, on y avait renoncé à la même époque. — [23] Voir la source du 27 oct. 1287 : « Avertissement de l'archidiacre au recteur de la chapelle Notre-Dame de Bethléem, à l'hebdomadaire de St-Paul, le prêtre de St-Sébastien de Narbonne, ainsi qu'aux prêtres de Conilhac, etc leurs faisant scavoir comme la plus grand partye des recteur du diocese de Narbonne estoient obligez en certaines sommes Envers la fabrique de leglise de Narbonne leur mandant a peyne d'excommunication de satisfaire dans huictaine a ce que chacun deux estoit obligé a ladite fabrique ainsi qu'avoint fict autres recteurs dudit diocèse » : Rocque, II, 74r. 11 août 1310 : « Mendement des vicaires generaux du seigneur Gille archesvesque a tous recteurs et chapelains du dioces En vertu de St obeissance de l'assembler avec leur paroissiens En Jour et heure qui leurs seront marqués par les procureurs de la fabrique pour entendre ce qui leur fera proposé sur l'affaire de la perfection de St-Just » (Ducarouge, I, 23r). — [24] Freigang, *Imitare*, 31-46. — [25] HL, VI, 827 (1251/52 ; confiscation par le roi d'un château de l'archevêque de Narbonne) ; V, col. 1579, n° CCXIV et E. Martène, /U. Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, II, 130-131 (1265 ; confiscation par le roi d'une maison appartenant à l'archevêque de Narbonne) ; HL, V, col. 1583, n° CCXXXIV (1290 ; jouissance du chapitre dans ses territoires) ; n° CCXXXV (1290 ; rivalité de juridiction). — [26] J.D. Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova, et amplissima collectio...* XXIV (Rome 1767), 245 sq ; HL, IV, p. 355. — [27] AMN, sér. AA 52 (1291), AA 34 (1301), AA 52 (1306), AA 20 (1320). — [28] *Ibid.*, sér. AA 107, f° 52 (1301), sér. AA 55 (1306). — [29] J. Caille, « La seigneurie temporelle de l'archevêque dans la ville de Narbonne », dans CF 7, 1972, 165-209 ; Id., « Origine et développement de la seigneurie temporelle de

l'archevêque dans la ville et le terroir de Narbonne », dans : *Narbonne, archéologie et histoire*, Montpellier 1973, II, 9-36. – [30] HL, V, col. 44 ; VIII, col. 220 ; X, col. 954 ; Laporte, *Martyrologium*, 87r ; Laporte, *Sacra pignora* 242v ; Ducarouge, I, 99r, 111r ; M. Pradalier-Schlumberger, « Le tombeau des chaires du roi Philippe III le Hardi à Narbonne » dans *Actes du 96^e Congrès national des sociétés savantes*, Toulouse 1971, II (éd. Paris, 1976), 225-238 ; A. Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Etudes sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève et Paris 1975, 21, 94, 172-173. – [31] HL, V, col. 44 ; VIII, col. 220 ; Laporte, *Martyrologium*, 87r ; Laporte, *Sacra pignora*, 242v ; Ducarouge, I, 99r, 111r ; pour l'accord de 1228 dotant des messes anniversaires pour Louis VIII voir : Archives départementales de l'Aude G 1 ; BN, ms. lat. 9996, 109-110 ; HL VI, 615-616 ; GC, VI, col. 59. – [32] HL, VI, 882-885, 911 ; VII, 123-125 ; J. Heidemann, *Papst Clemens IV. Eine Monographie. I. Teil : Das Vorleben des Papstes und sein Legationsregister*, Münster 1903 ; Ch. Nicolas, *Un pape saint-gillois. Clément IV dans le monde et dans l'église. 1195-1268*, Nîmes, 1910 ; Y. Dossat, « Gui Foucois, enquêteur-réformateur, archevêque et pape (Clément V) », dans CF 7/1972, 23-57 ; R. Marchand, « Un médiateur en Languedoc au XIII^e siècle. Guy Foulquois, de Saint-Gilles » dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VII^e sér. 59/1974-76, 30-49. – [33] Voir le rapport de visite de l'archevêque Louis de Vervins, au début du XVII^e siècle : ... *in loco quo nunc est sub invocatione dictae Beatae Mariae DD. Justi et Pastoris reaedificatam fuisse comperitur tempore Clementis quarti qui archiepiscopu Narbonensis antea fuerat, Guido appellatus, tunc Maurino Narbonensi Archiepiscopo ejusdem immediato successore...* (Laporte, *Sacra pignora*, 253r) ; *Ibid.*, 241r ; au début du XVIII^e les historiographes de la congrégation de Saint-Maur adoptent une interprétation analogue : « le célèbre Gui Fulcodi avoit projeté de la rebatir. Maurin son successeur en fit commencer la reconstruire en 1272 » (BN, Coll. Bénédictins, 53, 11v ; HL, éd. orig. IV, 11 ; HL, IV, 242). – [34] Tout un chapitre dans les BS, 2-40, est uniquement réservé aux nombreux privilèges promulgués par Clément en faveur du chapitre narbonnais. – [35] *Statuta*, 34 ; Narbonne, 25. – [36] Laporte, *Martyrologium*, 117r ; Ducarouge, I, 22v. – [37] « *Ecclesiae primam petram signavit & imam. Huius fulgentis auri crux pulchra decentis/Jussu Guidonis divinis postea donis/Papae Clementis quarti Domini sapientis/Maurinus, morum lux Archiepiscopus horum./Hanc fundamentis praemisit mille ducentis/Et decies senis lapsis simul & duodenis/Annis a nato Christo sub mense vocato./Aprilis, ternis nonis lux laeta modernis./Sex decies latis semel anno sic numeratis/In Paschae festo prius omnis Clerus honesto./Intravitque chorum divina laude sonorum* » (Laporte, *Martyrologium*, 120r ; Catel, 801 ; Narbonne, 25) ; pour les versions différentes : Estiennot, 26 ; HL, VIII, col. 251 ; GC, VI, col. 79 ; *missa* semble par erreur remplacer *jussu* dans quelques textes. Pour l'analyse critique voir

Freigang, *Imitare*, 37, n. 116, 366. – [38] CIC I, dist. I, de cons., c. 9 ; CIC II, Decr. I, III, tit. XLVIII, c. 6 ; M. Andrieu (éd.), *Le Pontifical romain au Moyen Age*, III, 450-455. – [39] E. Lefèvre-Pontalis, « Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes », dans *BM* 68, 1904, 93-108 ; M. Davis, « On the Threshold of the Flamboyant : The Second Campaign of Construction of St-Urbain, Troyes », dans *Speculum* 59, 1984, 847-884, en part. p. 876. – [40] *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France : Gard, Canton Aigues-Mortes*, Paris 1973, 34 et 50-51. – [41] Pour une analyse plus détaillée voir Freigang, *Imitare*, 239-258 ; Id., *Cathédrale*. – [42] Voir par exemple Lahondès, 165 et 171 ; R. Rey, « La cathédrale Saint-Etienne de Toulouse », dans *CA* 92, 1929, 69-83, en part. 77 ; Lambert, 166 ; Durliat, *Cathédrale*, 156 ; Prin, 178-188. – [43] Pradalier-Schlumberger, 151 et 160-162, n. 109-111. – [44] GC, XIII, col. 30 : *Munificentia in basilicam, zelo singulari summisque animi ornamentis cum paucis suae aetatis comparandus amplissimum chori cathedralis sancti Stephani aedificium cum 14 capellis novo opere magna ex parte constructis renovavit*. – [45] Catel, 163 : *extrait tiré il y a plus de 100 ans, d'un ancien livre que j'ay vu autrefois attaché avec une chaîne de fer aux chaires hautes du chœur S. Estienne (brulé en 1609)... « Postmodum anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo quinto & sequentibus, Bertrandus de Insula factus Episcopus dictae Ecclesiae in concordia per Narbonensem Archiepiscopus consecratus predictum amplum aedificium Cathedralis Ecclesiae sancti Stephani pro magna parte renovavit, & circumquaque chorum quatuordecim Capellas novi operis fieri de novo procuravit. »* – [46] BN lat. 3036, f 168. – [47] Pradalier-Schlumberger, 121 et 1553, n. 1 – [48] BN lat. 5929, f 71 : *Et hic antiq(um) edifici(um) cathedralis eccl(esi) sa(n)cti stephani thol(o)se p(ro) magna parte renovavit et circu(m)quaqu(e) chorum xiiii capellas novi op(er)is fabricari p(ro)curavit, et xii capellanas eade(m) eccl(esi)e in p(er)petuu(m) fu(n)davit*. Voir également L. Delisle, « Notice sur les manuscrits de Bernard Gui », dans *Idem : Notices et Extraits des manuscrits XXVII*, 1879, 2^e partie, 169-455, en part. 180. – [49] Freigang, *Imitare*, 125-146. – [50] Cabié. – [51] Voir les résumés donnés par Cresty, II, f^o 125 et par Catel, 610. – [52] Pradalier-Schlumberger, 148-151. – [53] Freigang, *Imitare*, 134-143. – [54] Pradalier-Schlumberger, 159, n. 96 ; Prin, 180, y a vu un saint Eloi. – [55] En 1275, Sicard Alaman lègue 10 livres *operi seu fabrisse [sic] ecclesie Sancti Stepahni* (C. Compayré, « Recherches historiques sur Sicard Alaman », dans *MSAMF* 11, 1874-79, 50-81, en part. 75-76). La même année, Adam Cerny et le marchand Bertrand Bruno promettent 52 sous toulza (Pradalier-Schlumberger, 123, n. 28) et 20 sous tolza respectivement *operi ecclesie* (Douais, 17). Voir aussi la permission papale, donnée en 1309, d'appliquer à l'œuvre pendant cinq ans la moitié des annates des prébendes vacantes dans le chapitre (*Regestum Clementis Pape V*, 4240). – [56] Voir n. 13. – [57] La chronologie des travaux et l'évolution stylistique des

clés de voûtes donne la série suivante (voir Freigang, *Imitare*, 134-150) : chapelle d'axe : Bertrand de L'Isle (1270-1286) – bas côté nord, dernière travée : Huges Mascaron (1286-1296) ou successeur – première chapelle côté sud du déambulatoire : Gaillard de Pressac (1306-1317) – collatéral sud, avant-dernière chapelle : Jean Raymond de Comminges (1317-1327) ? – collatéral sud, troisième chapelle : Guillaume de Laudun (1327-1345) – déambulatoire, travée au sud de la travée centrale : Raymond de Canilhac (1345-1350) ? – collatéral sud, dernière travée : Stephanus Aldobrandi (1350-1361) ? – collatéral sud, troisième travée : Jean de Cardaillac (1361-1378). – [58] Le triforium est certainement antérieur à la date présumée habituellement, le xv^e (cf. M. Durliat, « Cathédrale Saint-Etienne » dans DEF, III A (Paris 1967), 155-158, en part. 156 : datation au troisième quart du xv^e siècle). La comparaison avec les vestiges de la chapelle des Brassiers (1452-1475) et l'analyse stylistique font pencher indubitablement pour une datation des années soixante-dix du xiv^e siècle, vraisemblablement due au maître d'œuvre de cette époque, Jacques Maurin (cf. Freigang, *Imitare*, 146-149). – [59] Le nombre de sources dans ce domaine est limité : en 1251, le chanoine Guillaume de Toulouse assume l'office de l'*operarius* (D. Milhau, « Découvertes archéologiques au monastère des Ermites de Saint-Augustin à Toulouse et données nouvelles sur l'histoire du couvent » dans MSAMF 41, 1977, 39-88, en part. 86). Pour l'an 1255 on a connaissance d'une permutation entre le prévost, Bertrand de L'Isle et l'*operarius* fabrice Aymeric de Castelnaud (ADHG, 4 G 219, XIV, liasse 1). Ce dernier mourut, d'après son épitaphe, en 1282 (Lahondès, après p. 36). – [60] Biget, 153. – [61] Freigang, *Imitare*, 67-112. – [62] Furent réalisés pendant la première étape, s'étendant jusqu'aux années quatre-vingts du xiii^e environ, les murs des chapelles nord et du déambulatoire sauf une moitié de sa chapelle extrême au sud. La deuxième campagne a vu l'érection des piliers devant ces chapelles, ainsi que les quatre premières travées du collatéral nord (jusque vers 1300). La dernière phase couvre la période entre le début et les années soixante-dix du xiv^e siècle (*ibid.*, 134-150). – [63] Pradalier-Schlumberger, 146 et n. 101. – [64] H. Gilles, « Les maîtres des œuvres royales de la sénéchaussée de Toulouse au Moyen Age » dans MSAMF 42, 1978, 41-62. – [65] Freigang, *Imitare*, 151-164. – [66] Pour ces questions voir J.-M. Vidal, « Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse (1295-1318) » dans AM 15, 1903, 289-328, 469-492 ; 16, 1904, 5-30. – [67] Voir à ce sujet les études réunies dans les numéros 8 et 9 des CF et R. W. Emery, *The Friars in Medieval France. A Catalogue of French Mendicant Convents 1200-1550*, New York et Londres 1962. – [68] R. Rey, « Le cloître de Saint-Sernin et l'inquisition à Toulouse au xiii^e siècle » dans BM 110, 1952, 63-69 ; F. Abrial-Aribet, « Le cloître de Saint-Sernin de Toulouse », dans 96^e Congrès national des sociétés savantes, Toulouse 1971, II, 157-174. – [69] Freigang, *Imitare*, 181-188. – [70] Bion, passim ; Bousquet, passim. – [71] H. Enjalbert (éd.), *Histoire de Rodez*, Toulouse 1981, 53-59 ; 72-75. –

[72] GC, I, col. 213-215. – [73] *Anno Domini Mo CCo LXXo VIIo, VIIIo Kalendarum junii, Reverendus ac Venerabilis pater Ramundus de Calmonte divina gratia Ruthenensis episcopus, signavit et benedixit et posuit primum lapidem in fundamento ecclesie Ruthenensis, in dextera parte. Qui lapis est signatus de magna cruce. Et hoc fuit factum in presenciam multorum canonicorum Scilicet de magni Gualhardi Marchan precentoris predictae ecclesie Ruthenensis et magistri Deodati de Pratis canonici et operarii ecclesie predictae... Et ego Deodatus Ebrardi qui ista universa vidi et scripsi ut sit semper in memoria hominum*, cité d'après Bion, 24. – [74] Bona/Rigal, II, 99-101 ; Bion, 26, n. 2 ; 107, n. 3. – [75] *Registres Nicolas IV*, 1426. – [76] Bion, 26 et 279-283, en part. 279 ; Bousquet, 28. – [77] Freigang, *Imitare*, 169-173. – [78] Bona/Rigal, II, 117-118, n. 210 ; GC, I, col. 214. – [79] Bousquet, *passim* ; Freigang, *Imitare*, 173-178. – [80] R. Taussat, *Sept siècles autour de la cathédrale de Rodez. Histoire et vie quotidienne*, Rodez 1992. – [81] Biget. – [82] Voir aussi à ce sujet W. H. Vroom, « La construction des cathédrales au Moyen Age : une performance économique » dans *Recht*, 81-90, en part. 82-84.

